Lieu unique santé sexuelle et affective	
Rappel de l'axe stratégique du CLS et de la thématique	**Axe 1 : prévention primaire et précoce** ***Vie familiale, affective et sexuelle***
Objectif général (axe)	Développer et renforcer la prévention primaire à tous les âges de la vie, en agissant de façon précoce et positive, sur les comportements, habitudes de vie, et compétences.
Contexte / état des lieux	La santé sexuelle peut se définir par un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité. Elle passe par une approche respectueuse de la sexualité et par la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables, sans contrainte, discrimination ou violence [OMS – 2002]. Selon l'OMS, la sexualité constitue une dimension essentielle de l'identité humaine et recouvre un large spectre d'émotions et de pratiques qui englobe « *le sexe, l'identité sexuelle et les rôles, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction* » [OMS – 2012]. Agir en matière de santé sexuelle nécessite d'aborder la sexualité dans toutes ses dimensions (biologique, psychoaffective, socioculturelle, relationnelle et morale) et questionne à la fois la relation au corps, les sentiments, le désir, le respect des partenaires, la violence, la discrimination, la contraception ou encore les infections sexuellement transmissibles (IST) [Santé Publique France – 2023]. En matière de santé sexuelle, le territoire du CLS dispose d'un certain nombre d'atouts. Concernant l'offre de soins, il présente une densité de sages-femmes et de gynécologues (tout exercice confondu) supérieure aux territoires de référence (département, région, France) [ORS – 2023]. On note par ailleurs la présence de 2 maternités : une de niveau 3 au Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours (CHRU) et une de niveau 2A au Pôle Santé Léonard de Vinci (PSLV). Au cours de la période 2017-2020, 68,7 % des naissances du territoire du CLS ont eu lieu au CHRU et 20,4% ont eu lieu à au PSLV, témoin de l'efficacité de ces structures. Le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours abrite également un Centre d'Interruption Volontaire de Grossesse (CIVG), un comité de coordination de la lutte contre l'infection par le VIH (Corevih) et un Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles. En plus des actions de dépistage et de diagnostic, le CeGIDD poursuit des missions d'information et de prévention, en soutenant une approche globale de la santé sexuelle, notamment auprès des publics les plus éloignés du soin. Dans le même bâtiment que le CeGIDD, le Centre de Santé Sexuelle (CSS) est un lieu d'accueil, de consultations médicales, d' écoute et de réponses aux questions liées à la vie affective et à la sexualité. Porté par le conseil départemental 37 , le CSS dispose d' une antenne à Tours Nord. Un autre CSS sur le territoire métropolitain se trouve à l' hôpital Bretonneau dans les mêmes locaux que le CIVG et dont la gestion est déléguée au CHRU par convention. Le territoire bénéficie enfin d'un tissu associatif dense, permettant de répondre aux besoins du tout public (Planning Familial, AIDES, Association d'aide aux malades atteints du VIH (AMAV), Centre ressource INTIMAGIR, Centre Lesbien, Gay, Bi, Trans et Intersexe de Touraine, Espace Santé Jeunes, Maison des Adolescents, Bureau Information Jeunesse 37 (BIJ), Mouvement du Nid 37, …) et d'une coordination « Réseau Santé et Sexualité 37 » (R2S) regroupant ces différents acteurs. Portée par la FRAPS 37, cette coordination se veut un lieu d'échange de pratiques et de savoir-faire, de mutualisation d'actions afin d'améliorer les pratiques et connaissances de chacun. Ces différents éléments reflètent l'existence d'une richesse d'acteurs sur le territoire métropolitain et d'un travail partenarial, d'interconnaissance et de coordination, restant néanmoins à soutenir. En effet, malgré ces atouts, les professionnels du territoire soulignent un manque de structuration avec une dispersion des locaux, acteurs et espaces, nuisant à la bonne orientation et prise en charge des publics. Ils relèvent également un manque de synergie dans les interventions et un besoin de renforcer le travail en réseau. La création d'un lieu dédié, d'une porte d'entrée unique sur les questions de santé sexuelle, permettrait de répondre à ces enjeux et de structurer une offre globale de santé sexuelle sur le territoire, tout en offrant des perspectives de collaboration, de coordination et de parcours. Cette initiative permettrait également de répondre aux problématiques rencontrées par certains acteurs dans l'occupation de leurs locaux (manque de place, vétusté, accessibilité PMR).
Objectif général	Développer et renforcer la prévention primaire et précoce en matière de vie familiale, affective et sexuelle.
Objectif(s) spécifiques(s)	- Favoriser les liens entre les acteurs et leur coordination ; - Soutenir l'accès à la formation des acteurs en matière de santé sexuelle ; - Enrichir l'offre de soins et de prévention en mutualisant les compétences, actions, forces vives ; - Fluidifier les parcours pour le public et faciliter l'accès aux soins / aux actions de prévention ; - Favoriser le repérage des conduites à risque et des violences ; - Favoriser la lutte contre les conduites à risque et les violences ; - Favoriser la prévention en matière de santé sexuelle ; - Favoriser le développement et le renforcement des compétences psychosociales à tous les âges de la vie.
Objectif(s) opérationnel(s)	- Créer un espace dédié à la vie affective et sexuelle, une porte d'entrée unique regroupant les acteurs œuvrant sur ces questions, pour faciliter les orientations, les projets communs, les formations avec des locaux adaptés et accessibles.

<table>
<tr><td>Type d'action</td><td>☐ Action existante à renforcer
■ Nouvelle action</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Description de l'action</td><td>A. Construction et rédaction du projet de lieu unique : organisation et animation des temps de travail
- Identification et coordination des acteurs ;
- Identification des critères du local (confidentialité, accessibilité, sécurité, …) et recherche du lieu ;
- Définition du format du lieu et de ses missions ;
- Définition de la gouvernance, des modalités de financement et de travail ;
- …</td></tr>
<tr><td>B. Création de l'espace qui réunirait :
- Un pôle ressources pour le grand public ;
- Un pôle soin-dépistage et accompagnement des personnes ;
- Des temps de permanences des partenaires (ex : communautés LGBT) pour faciliter l'accès à tous les publics ;
- Un pôle formation (séminaire annuel à imaginer).</td></tr>
<tr><td>Population cible</td><td>Tous publics, avec des spécificités pour les publics vulnérables, sans ressources, sans couverture sociale, LGTB, mineurs, …</td></tr>
<tr><td>Secteur géographique visé</td><td>Territoire CLS</td></tr>
<tr><td>Porteurs de l'action</td><td>Fiche. Conseil Départemental 37 - CHRU (CeGIDD) - Planning Familial - Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité 37 (en tant que contributeur)</td></tr>
<tr><td>Acteurs / partenaires à mobiliser (liste non exhaustive)</td><td>Volet opérationnel (permanences notamment) :
- Associations (LGBT, AIDES, les établi.e.s, …), CIDFF, CSAPA, maison des femmes, CCAS, CPAM, Education nationale, APF France Handicap, Livre Passerelle, Cultures du Cœur 37, SED'in FRANCE Touraine, Cispeo Petite Enfance, Espace Santé Jeunes 37, Maison des Adolescents, CAP EMPLOI, centres sociaux, mutuelles …

Volet stratégique (financeurs / décideurs) :
- Conseil départemental 37, ARS 37, CHRU, villes, FRAPS 37</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td>- 2025-2026 : écriture du projet et recherche du lieu
- 2027 : validation par les instances
- 2028 : ouverture du lieu
- 2029 : première évaluation</td></tr>
<tr><td>Dispositif d'évaluation :
▪ Périodicité
▪ Critères/indicateurs mesurant :
- L'activité
- Le processus
- Le résultat / l'impact
▪ Outils / modalité de calcul et valeur cible :</td><td>
<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Modalités de calcul</th><th>Périodicité</th><th>Cible</th></tr>
<tr><td>A et B.
Activité : nombre de réunions de travail</td><td>Nombre
Types de structure présentes
Territoires</td><td>Annuelle</td><td>S/O</td></tr>
<tr><td>Processus : contribution des acteurs de la santé sexuelle au projet, projet rédigé, validation du projet par les instances décisionnaires</td><td>Nombre et types de structure présentes
Livrable : projet rédigé et validé</td><td>Pluriannuelle</td><td>S/O
1 projet</td></tr>
<tr><td>Résultat : ouverture du lieu unique, fréquentation, satisfaction</td><td>Indicateurs d'activité, questionnaire</td><td>Annuelle</td><td>Fonction des objectifs des porteurs</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</td><td>- Soutenir une approche vie affective et sexuelle ;
- Avoir une réflexion autour de l'éthique, des valeurs et droits ;
- Enjeux de gouvernance et d'articulation avec l'existant dont le R2S ;</td></tr>
</table>

	- Moyens financiers.
Modalités potentielles de financement	ARS, Conseil Départemental, CHRU dans le respect des dotations actuelles des structures financées pour ces compétences et missions.